

14^e CONGRÈS INTER RÉGIONAL

DE LA FÉDÉRATION
HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE

NOUVELLE-AQUITAINE

Une stratégie publique
de santé au service
du territoire et du citoyen



15 & 16
SEPT. 2022

SALLE DES FÊTES DE
RODEZ

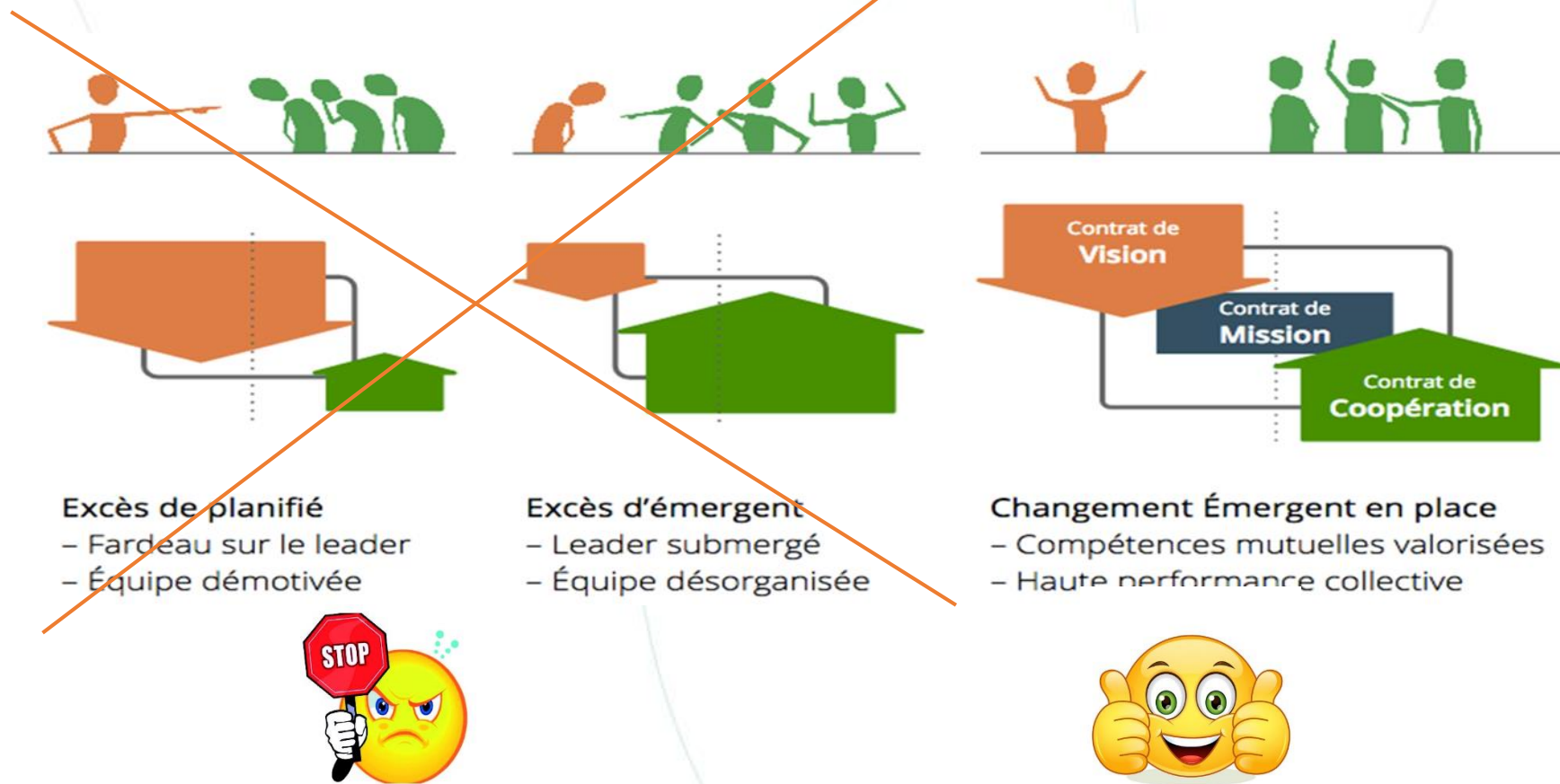
 **FHF**
FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

● **Claire DA DALT sociologue et
directrice de CESAM FORMATION**

— **GOVERNANCE TERRITORIALE ET MANAGEMENT MEDICAL**

**AGIR POUR UNE VISION MEDICALE
PARTAGEE : RENFORCER ET UNIR**

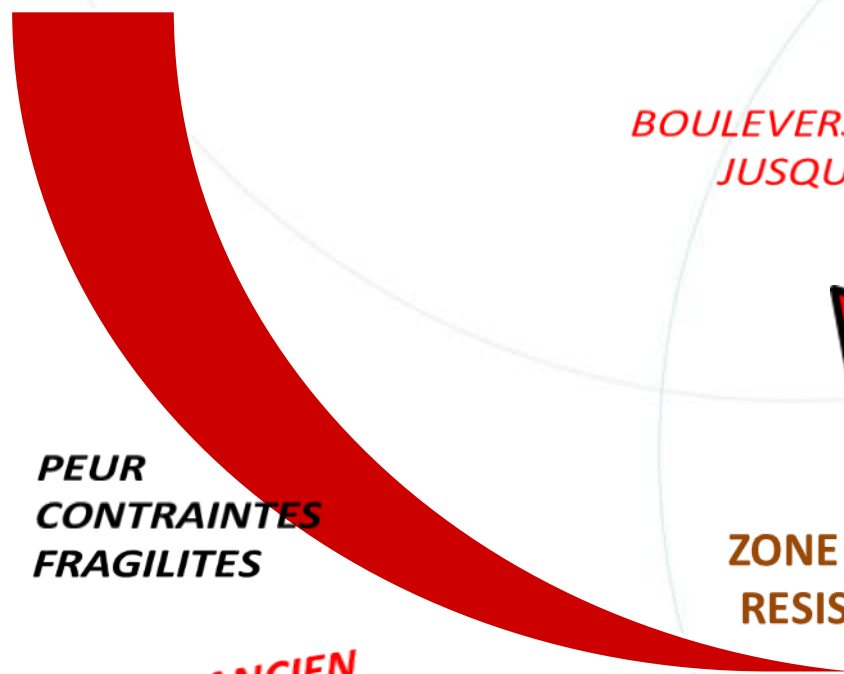
AGIR POUR UNE VISION MEDICALE PARTAGEE





LA TRANSITION DES SYSTEMES : VERS UN NOUVEL EQUILIBRE

EQUILIBRE



**PEUR
CONTRAINTE
FRAGILITES**

MORT DE L ANCIEN

**BOULEVERSEMENT RAPIDE
JUSQU'À VIOLENT**



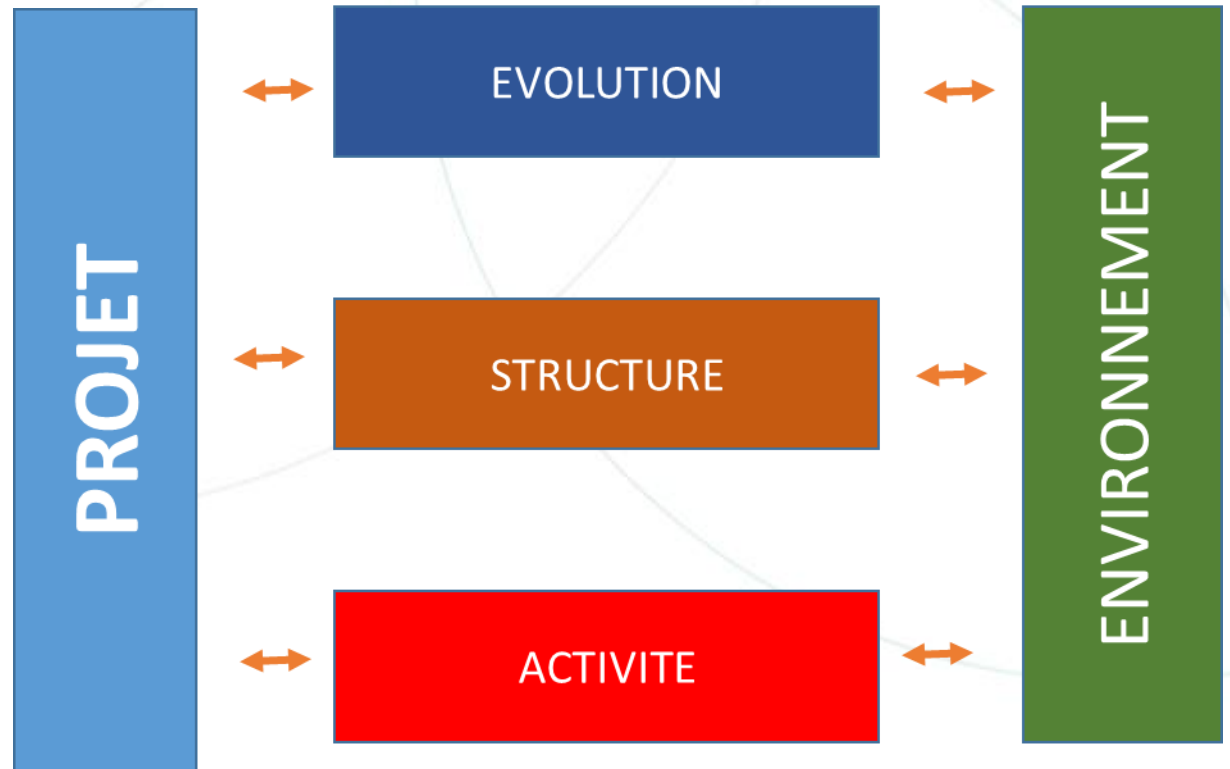
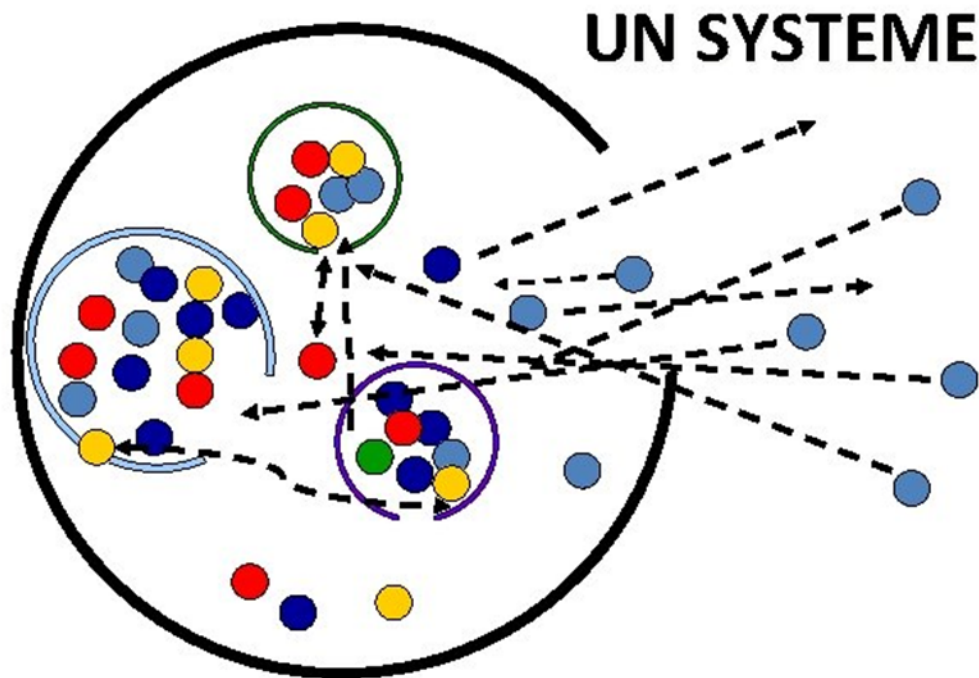
**ZONE DE BASCULE
RESISTANCE**

NOUVEL EQUILIBRE

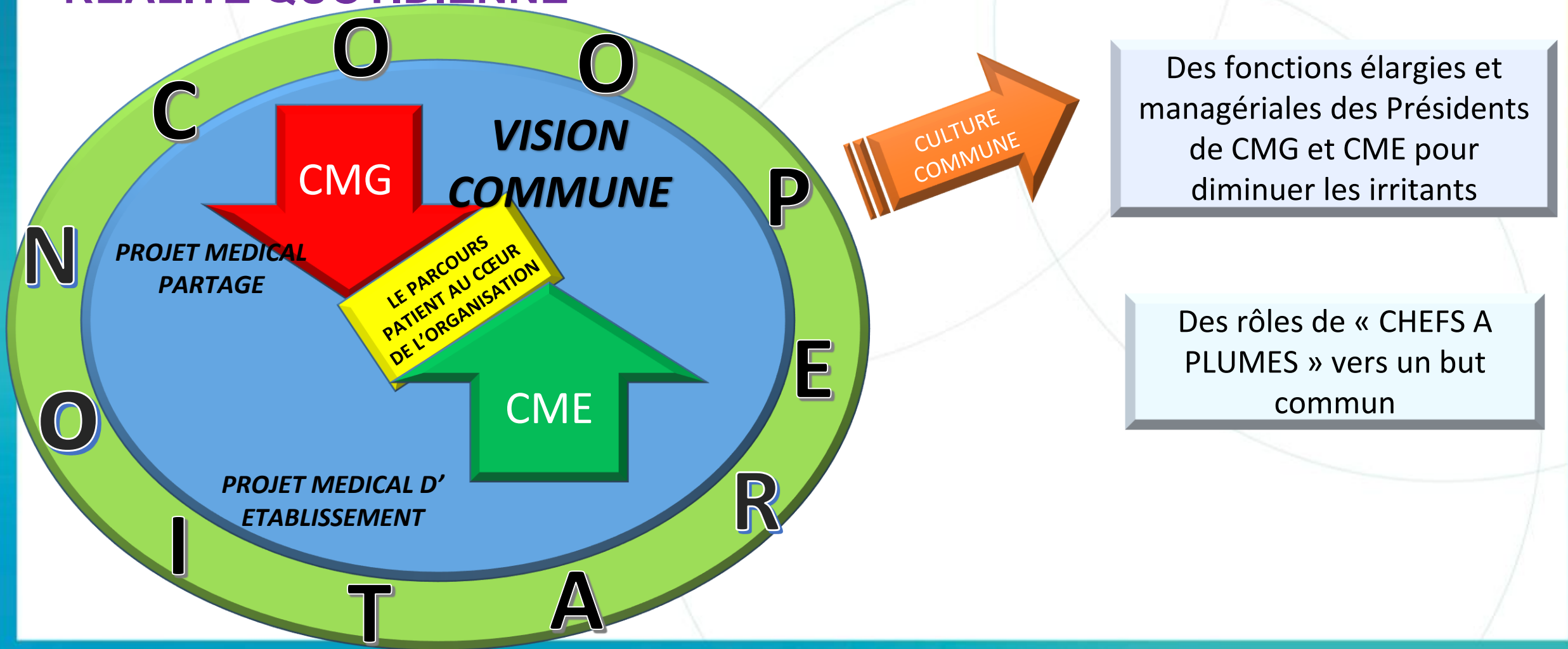
**Sens
Reconnaissance**

**EMERGENCE DU
NOUVEAU**

MANAGER LA RELATION POUR UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE en pleine mutation



UNE COOPERATION A TOUS LES NIVEAUX INSCRITE DANS LA REALITE QUOTIDIENNE



LA LOI SEGUR UN PREMIER PAS: ENTRE EQUILIBRE DYNAMIQUE ET FIDELISATION

- Un nouvel équilibre entre 2 exigences

La prise en compte du fait qu'il ne peut y avoir sur le plan juridique qu'un seul acteur responsable au nom de l'établissement, qui est le directeur

Le nécessaire engagement de la communauté médicale sur les documents de nature médicale ou scientifique, prenant la forme d'un visa du PCME, mandant de cette communauté.

Une autre dynamique pour des Présidents de CME

Donner aux PCME les compétences et les moyens nécessaires pour assumer leurs responsabilités, le projet de management et de gouvernance défini dans la recommandation n°1. (Loi SEGUR)

Attirer et fidéliser les talents à l'hôpital public

Revaloriser l'exercice médical et paramédical

Favoriser la mobilité des carrières médicales en lien avec le centre national de gestion (CNG)

Améliorer les conditions de formation des étudiants en médecine et en santé

Permettre le redéploiement des dépenses d'intérim au profit de mesures d'attractivité dans le cadre d'un régime dérogatoire.



UNE ORGANISATION TRES INTEGREE

UN SYSTÈME DE PRISE DE DECISION RENFORCEE

- DIRECTEUR
- PCME

INSTANCES

- Commission médico-soignante réunissant tous les statuts

UNE MESURE PHARE

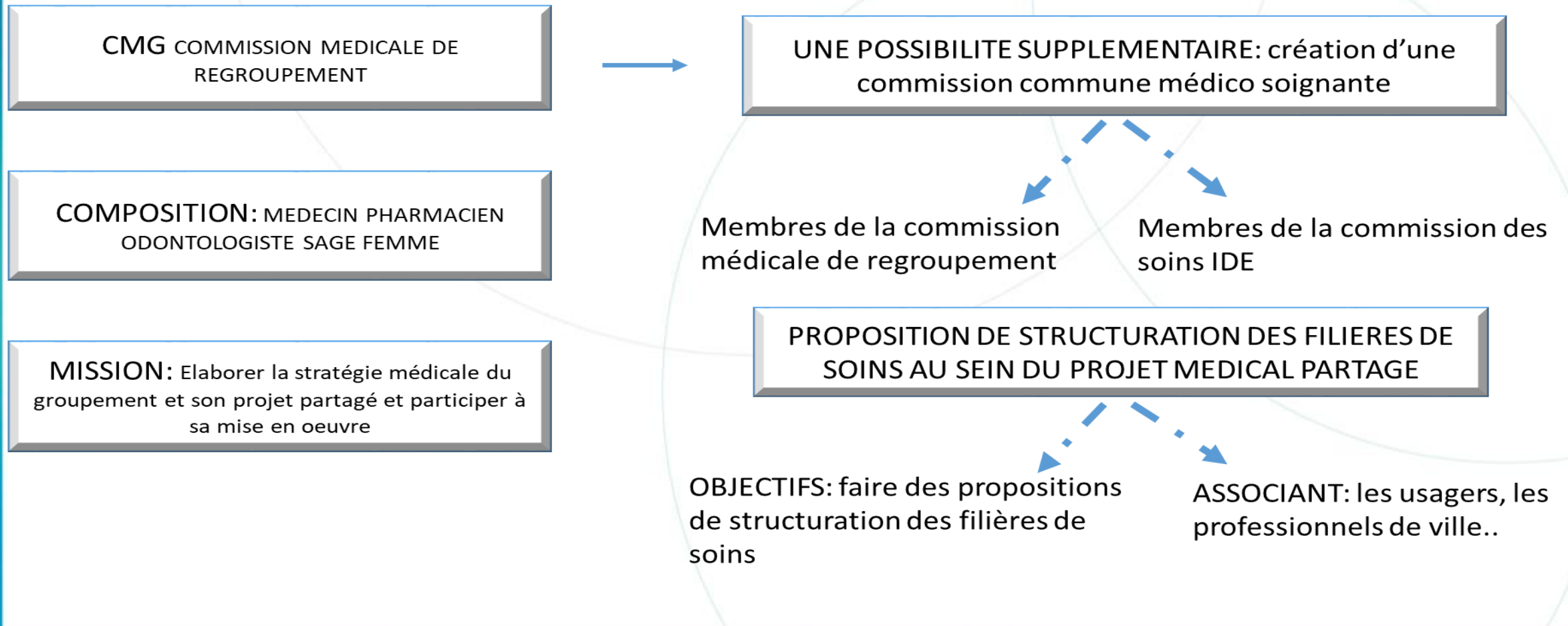
L'élargissement des compétences de la CME pour renforcer la participation des médecins au pilotage des hôpitaux, des cliniques...

UN PROJET MEDICAL PARTAGE

- Des projets médico- soignants
- Des projets médico régionaux



DECRET DU 27 MAI 2021 EN PROLONGEMENT DE LA LOI SEGUR





LA CHARTE DE GOUVERNANCE

SES MISSIONS

Diffusion et évaluation des pratiques médicales

Coordination de la prise en charge du patient

Promotion de la recherche et de l'innovation

Elaboration de manière coordonnée le plan de développement professionnel des P.Médicaux

Annuellement présente à la commission médicale son programme d'action

Exerce une veille aux conditions d'accueil et de prise en charge des usagers

UN PCME VICE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

EN LIEN AVEC LE DIRECTEUR

Mise en place du projet médical d'établissement conforme aux objectifs et moyens avec le projet médical partagé du groupement hospitalier

Contribue à la nomination des chefs de service, après avis des chefs de pôle

Contrat de pôle d'activité clinique et médico technique avec les chefs de pôle concernés

Voix délibérative sur les budgets

LIBERTE DE PAROLE : RENFORCER ET UNIR

PCMG : RENFORCER ET UNIR LES PCME ET LE CORPS MEDICAL

- Coordonne les projets médicaux avec le projet médical partagé et contribue à sa mise en œuvre
- Définit la politique d'amélioration continue de la qualité de la sécurité et de la pertinence des soins
- Exerce une veille aux conditions d'accueil et la prise en charge des usagers
- Propose un programme d'actions
- Exerce un rôle de régulateur
- PCME: Interlocuteur privilégié du PCMG





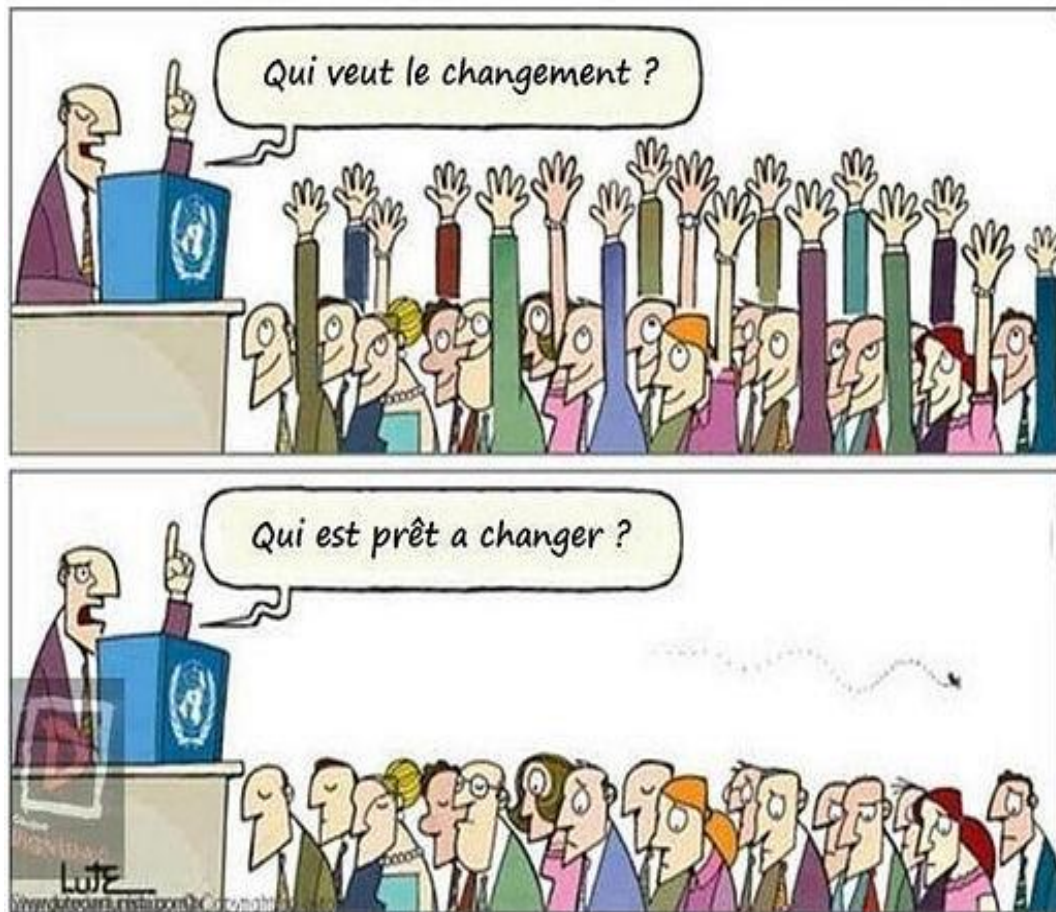
14^e CONGRÈS INTER RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE
NOUVELLE-AQUITAINE

Une stratégie publique
de santé au service
du territoire et du citoyen

MANAGEMENT ET ATTRACTIVITE

MANAGER EN DONNANT LE CAP face aux enjeux



Se former à la compréhension des nouveaux textes qui favorisent la mise en place du projet médical d'établissement PCME et du projet médical partagé PCMG

Accompagner le changement indispensable au pilotage de la démarche qualité et de la gestion des risques

La communication : comprendre la langue de l'autre

Se former à la pratique de la mise en commun pour une vision partagée et à la création d'une coopération inscrite dans la réalité quotidienne

La médiation et la gestion des conflits

LA LOI SEGUR MESURE 23

- Former l'ensemble des responsables et des personnels d'encadrement médicaux et non médicaux, dans le cadre de leur prise de responsabilités managériales, à l'identification et à la prévention des conflits interindividuels et à la bienveillance.
- Intégrer dans la formation obligatoire au management, au titre des problématiques plus spécifiquement rencontrées par les étudiants en santé et les internes, les responsables de terrains de stages et les tuteurs





MANAGER AVEC UNE VISION MEDICALE PARTAGEE

VISION PLANIFIE :
BUT COMMUN
Objectifs, stratégie,
structure
DECISIONS
Qui sommes-nous?

CONSTRUIRE ENSEMBLE
Comment?

EMERGENT
COOPERER
Consensus
Elaboration
des priorités
Où allons-nous?

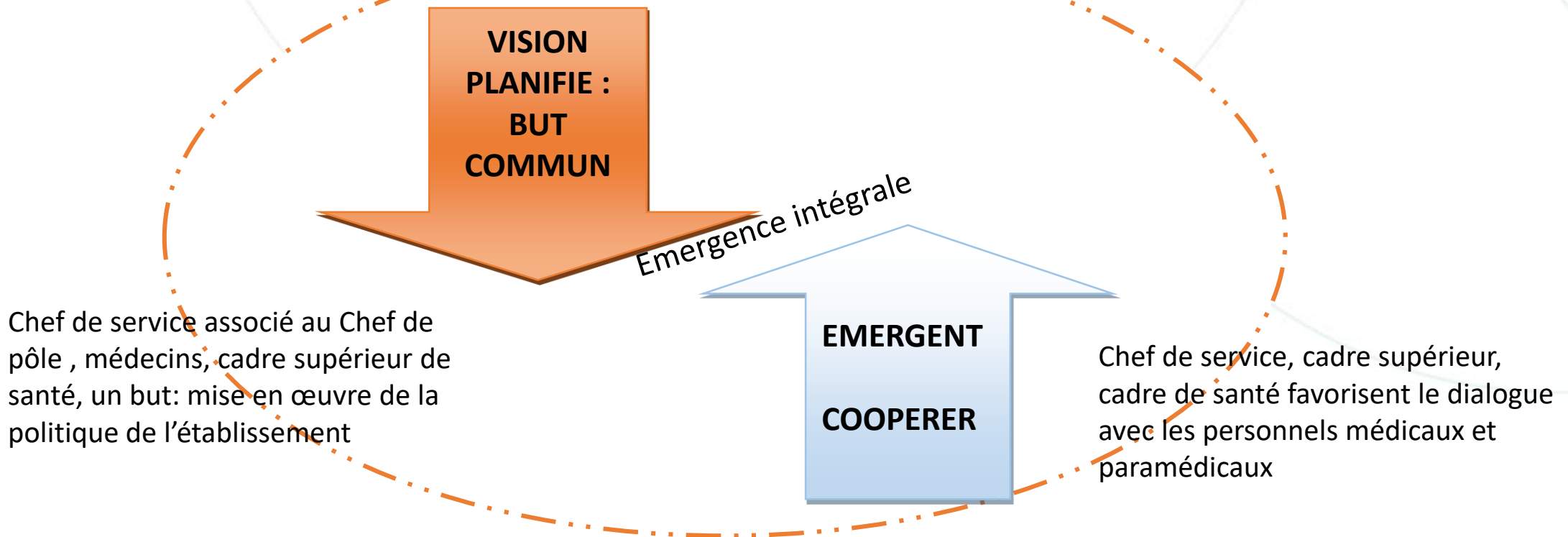
Les bonnes pratiques relationnelles

Les bonnes pratiques opérationnelles



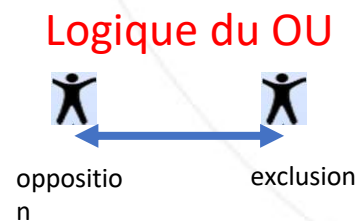
Confiance et simplification pour une coopération souhaitée

Chefs de service et cadres de santé associés au projet d'établissement et de management pour un projet d'évolution de l'organisation interne

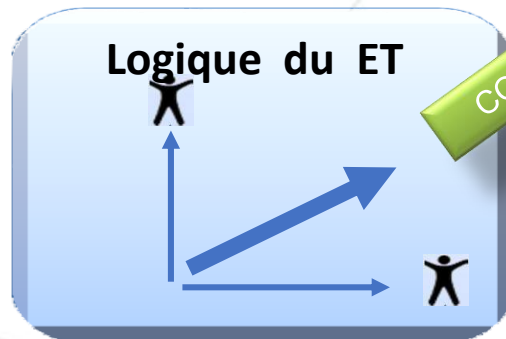




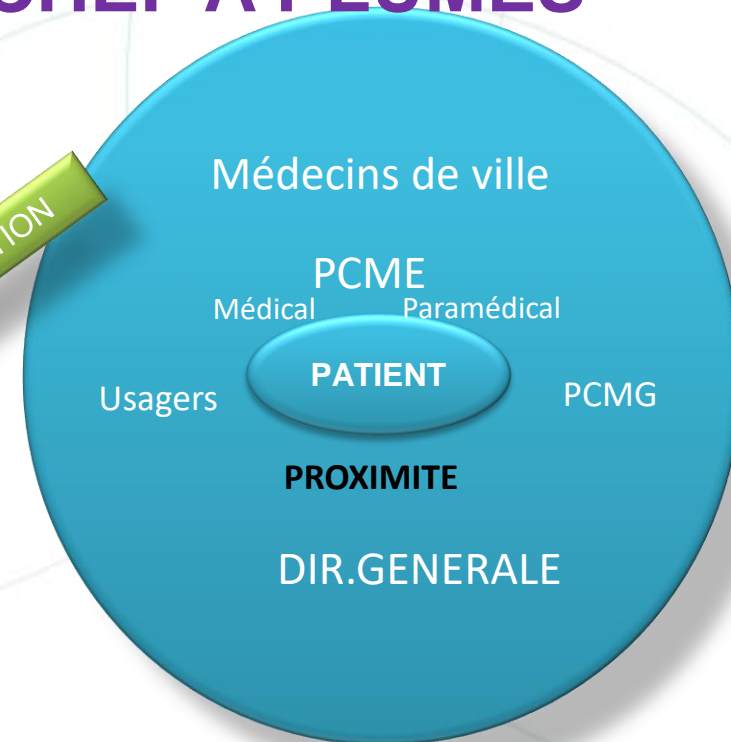
COMMUNICATION MANAGERIALE DU CHEF A PLUMES



TENSIONS



Cohésion



CESAM FORMATION





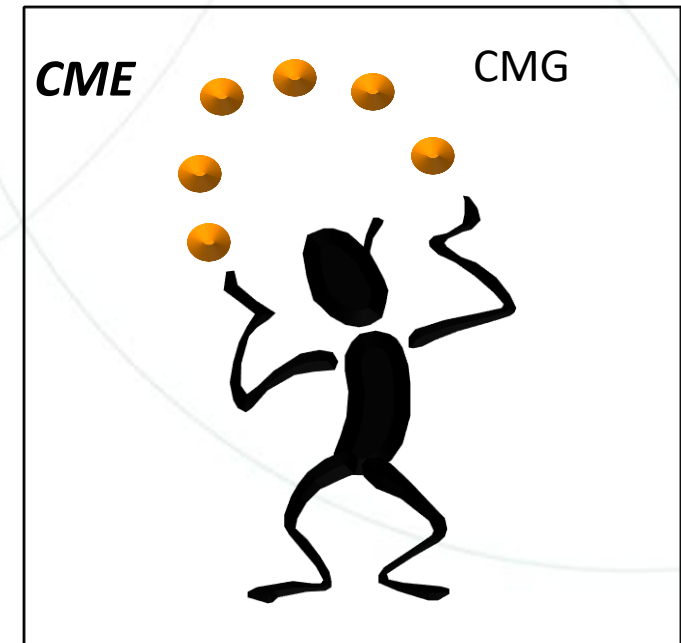
UN BUT COMMUN: CME/MEDECINS – PCME/PCMG

REDONNER LA PAROLE ET DU POUVOIR D'INITIATIVE, DE
DECISIONS A CEUX ET CELLES QUI SOIGNENT

LIBERER, SIMPLIFIER POUR REDEPLOYER LES MOYENS
COMMUNS VERS LES SOINS

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR RENFORCER LA
COMMUNICATION INTERNE/EXTERNE

UNE APPROCHE GLOBALE POUR UNE VALEUR DU SOIN
PARTAGEE



MANAGER EN DONNANT LE CAP

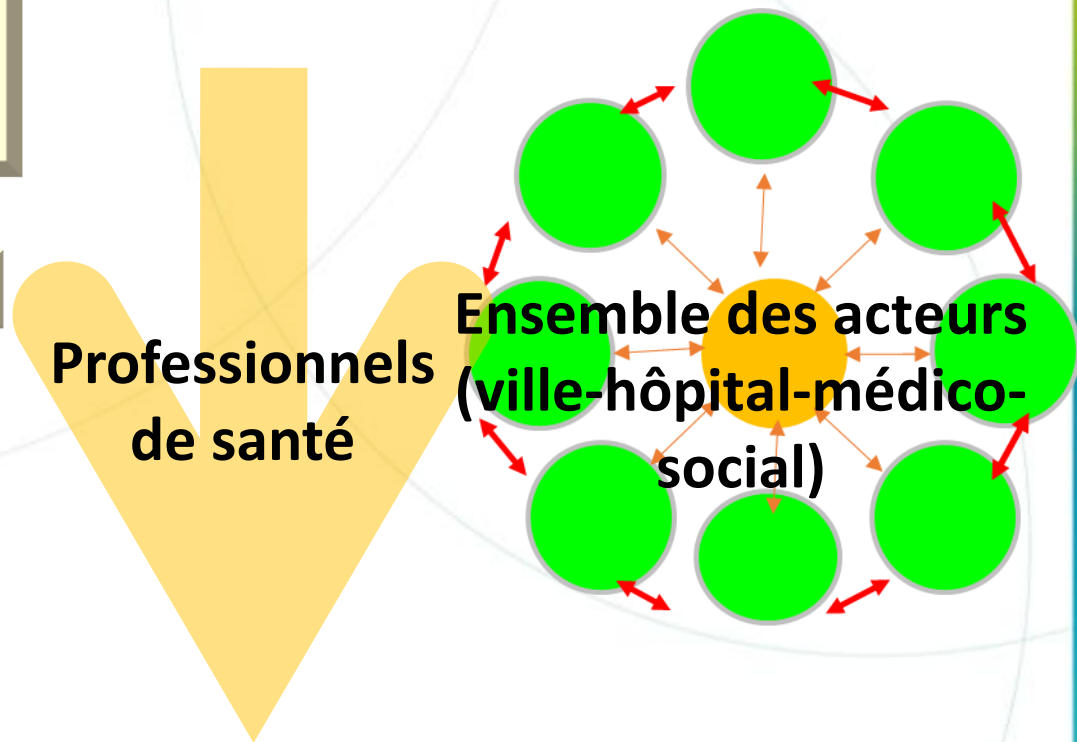
DONNE LE CAP, LES OBJECTIFS EN LIEN AVEC LES INSTANCES
(nous sommes tous sur le même bateau, pas sur les mêmes ponts)

CLARIFIE SES ATTENTES AUPRES DES COLLABORATEURS

ASSOCIE LES PROFESSIONNELS AUX DECISIONS

STRUCTURE, STIMULE, DONNE DES SIGNES DE
RECONNAISSANCE

Des parcours de soins





ASSOCIER LES PROFESSIONNELS

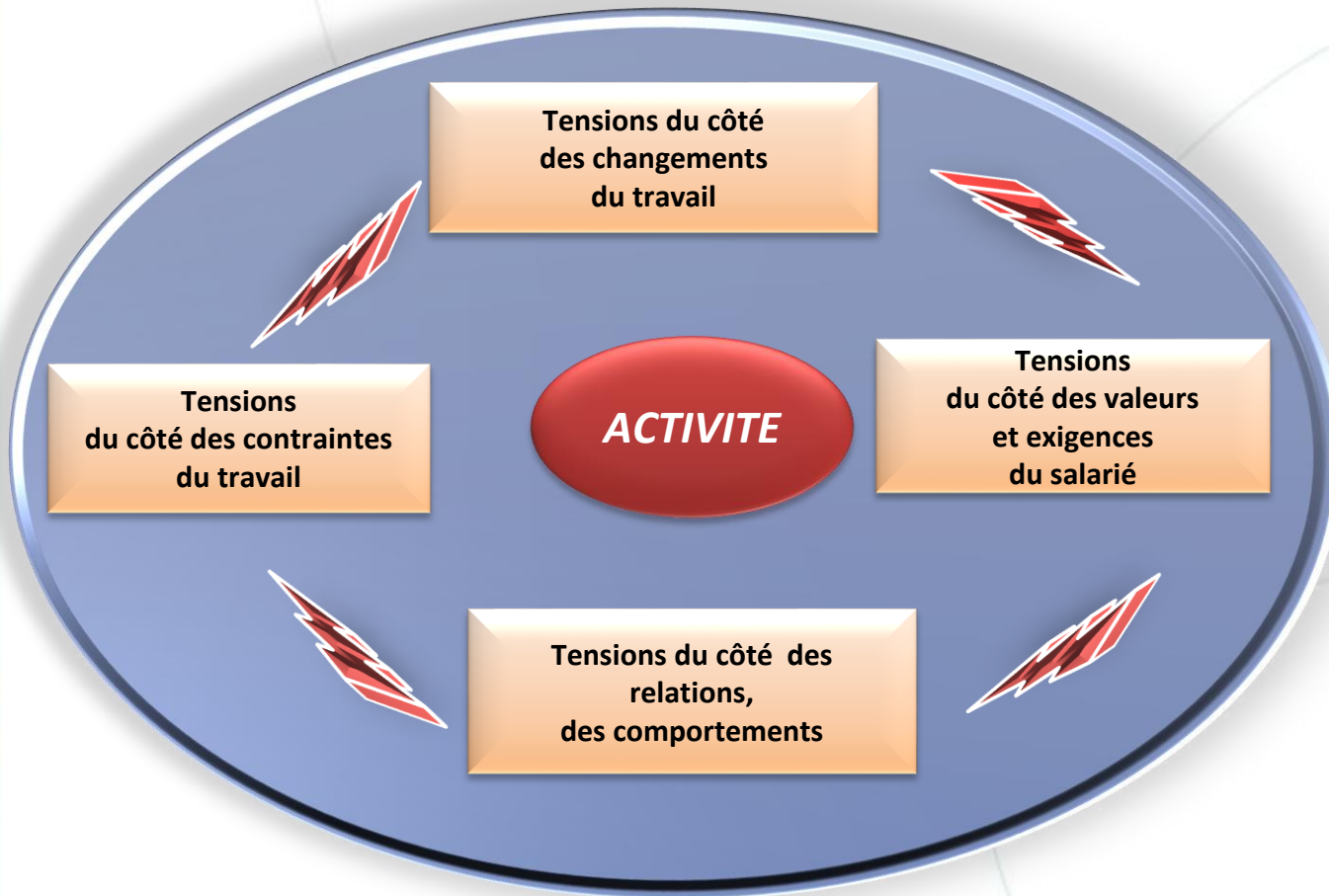
Une remontée d'informations nécessaire
à l'expression des besoins et des
contributions

DES QUESTIONNAIRES ADAPTES A VOTRE SERVICE

- Conforter un parcours de soins pour des patients qui relèvent de ...
- Développer une interaction rapide et efficace avec l'environnement médical et paramédical qui intervient auprès de ces patients
- Optimiser et faire évoluer les protocoles de prise en charge et d'éducation thérapeutique
- Rendre lisible l'organisation du Service
- Faciliter l'accès à l'information pour le patient et son médecin traitant

UNE SUGGESTION: Nous souhaitons, à l'aide du questionnaire que vous aurez à remettre dans la boîte à idées, récolter vos suggestions pour nous aider à avancer avec vous.

LES « IRRITANTS » UN MANQUE DE COOPERATION...



LES COMPORTEMENTS AMPLIFICATEURS

Noie les conflits dans la guimauve

L'air trop fragile, blessé

Un des 4 rôles:

Victime, sauveur, persécuteur, spectateur

Pas de sanctions ou injustes

Soutient la politique du bouc émissaire

LES COMPORTEMENTS REGULATEURS

Accepte les feed_back

Ne cède ni au chantage et menaces

Valorise le droit des personnes à penser

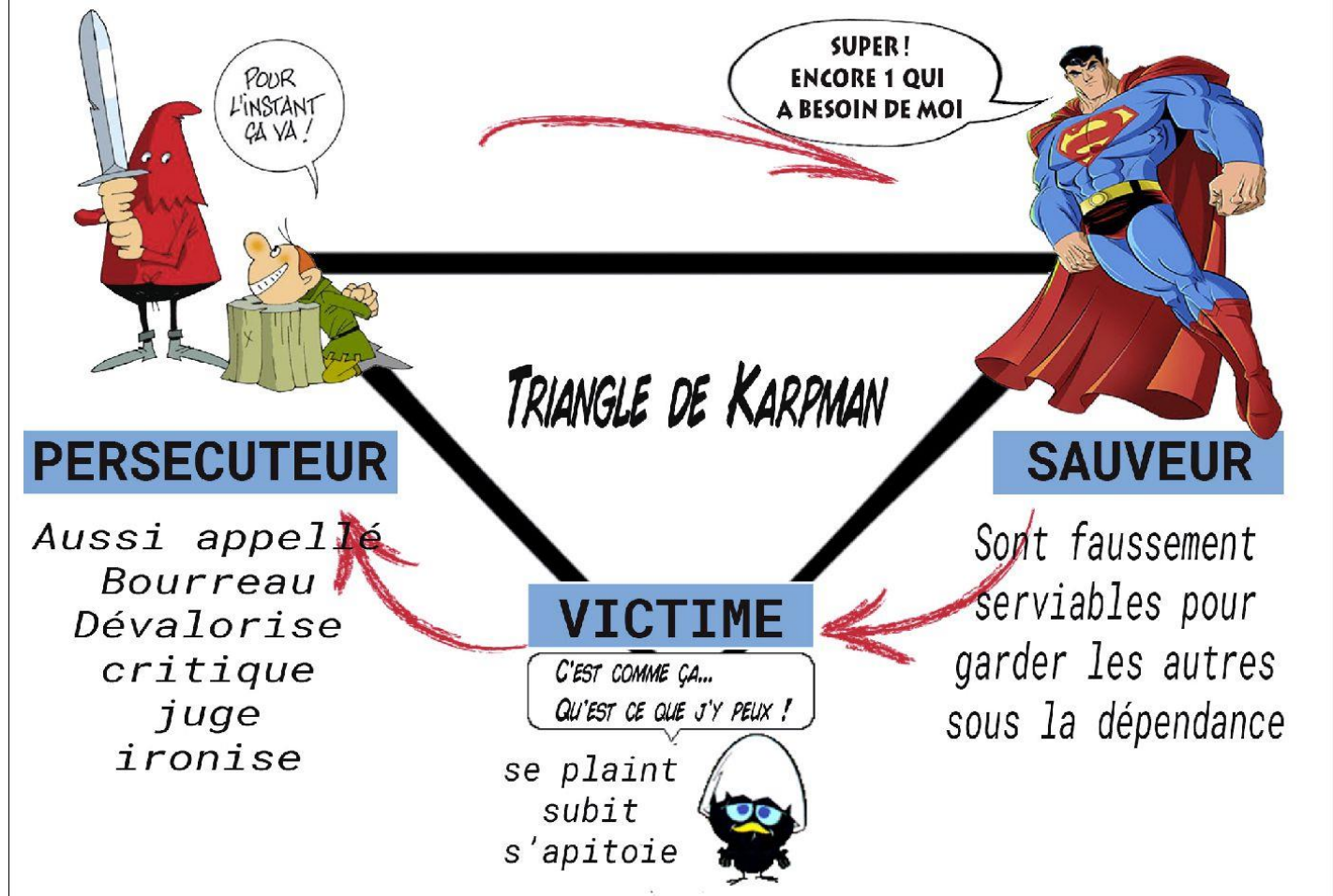
Ok+ Ok +

Apte à négocier les problèmes

Souple pour une culture

Propre du groupe

LES JEUX EMERGENT

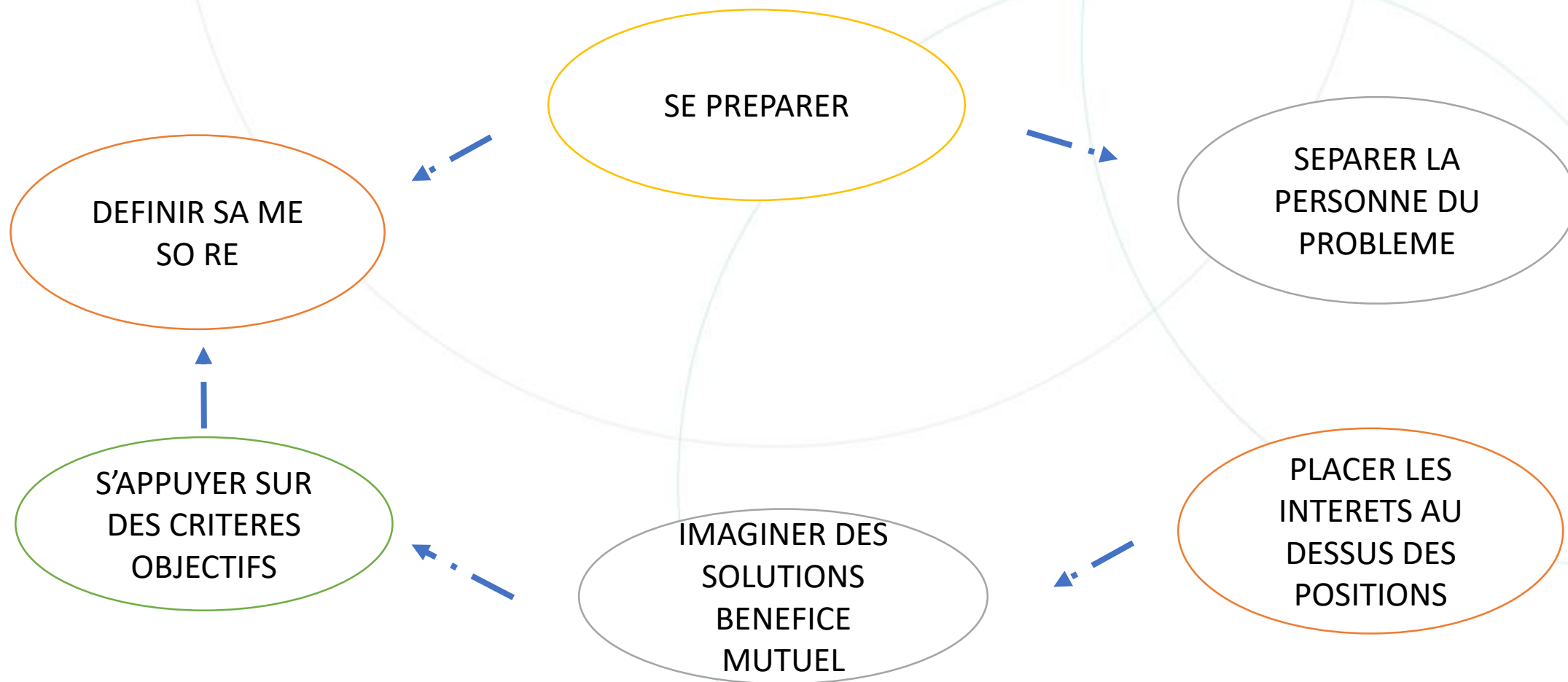


Question perturbatrice se fait jour



Le leader n'arrive pas à faire évoluer la dynamique de groupe, il ressent alors frustration, colère, angoisse

SE PREPARER A LA NEGOCIATION SI NECESSAIRE





DU JE AU NOUS : SUIVONS LE CHEF A PLUMES

Structuration et stimulation



Le leader après avoir présenté la vision et les objectifs en lien avec l'activité formule la demande de contribution à l'équipe.

Il formule alors :

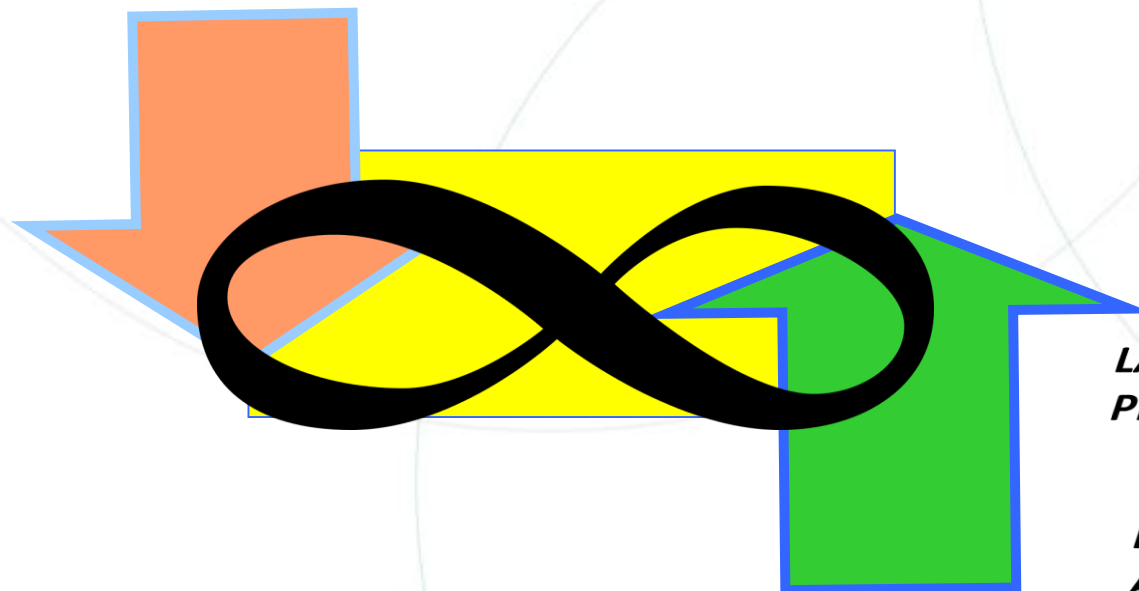
Remerciements, attentes, besoins et demandes pour un fonctionnement adéquat



UNE SECONDE MISSION QUI RESONNE COMME UN ACCORD. Une première étape

LA LIBERTE DE PAROLE AUTOUR DU PATIENT

**VERS
UN SYSTÈME
RELATIONNEL
AGO
ANTAGONISTE**



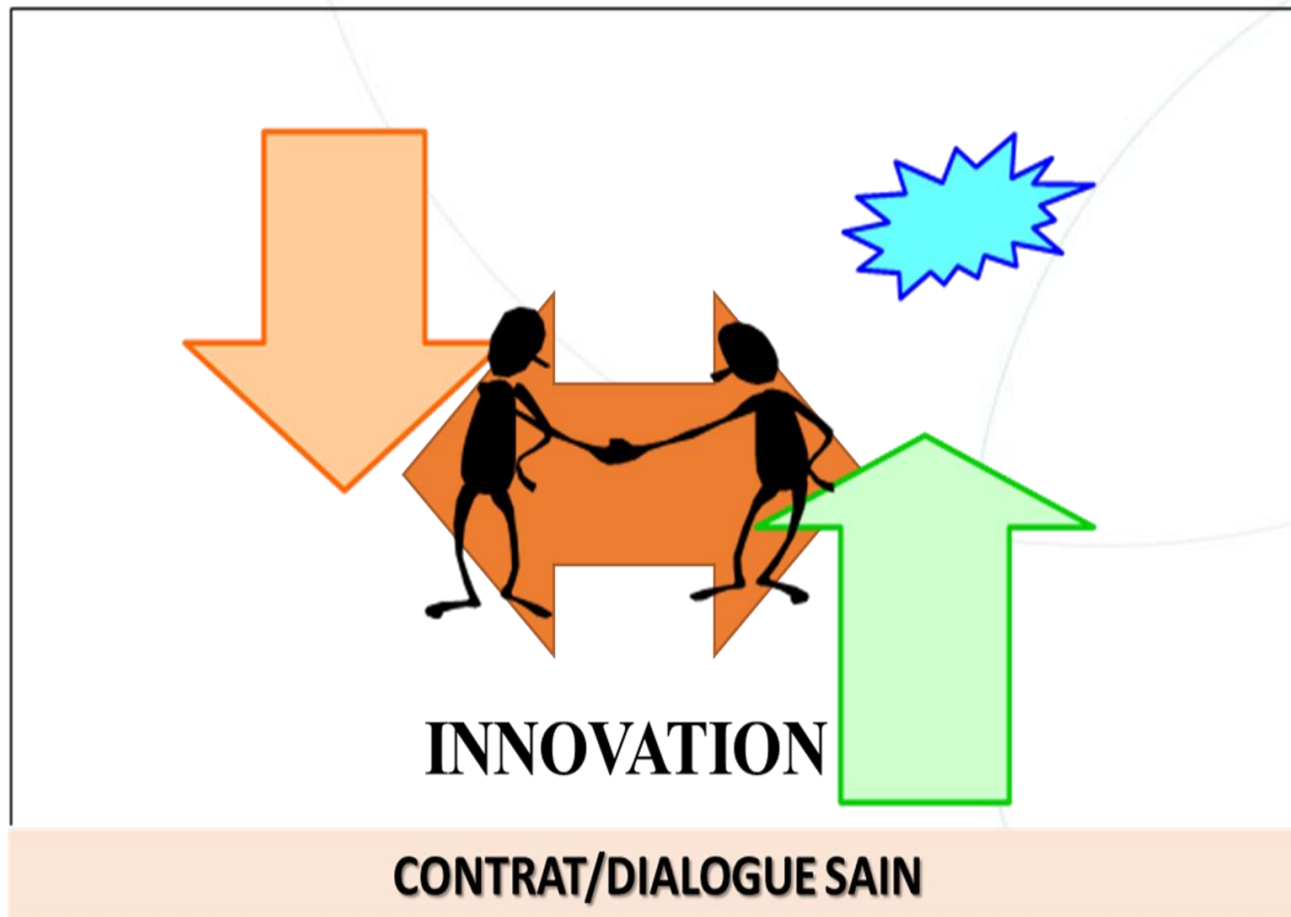
***LA PAROLE AUX SOIGNANTS DE
PROXIMITÉ***

***LA PAROLE AUX DIFFÉRENTS
ACTEURS***

***LA MISE EN COMMUN DES AXES D AMÉLIORATION QUALITATIFS
ET QUANTITATIFS***



VOS QUESTIONS



**LA CHARTE DE GOUVERNANCE, QUE POSE
T'ELLE COMME AXE DE PROGRESSION?**

**LA VISION MEDICALE QUI DONNE LE CAP, EST-
ELLE UN DES FACTEURS D'ATTRACTIVITE EN
MANAGEMENT?**



14^e CONGRÈS INTER RÉGIONAL
DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE
NOUVELLE-AQUITAINE

Une stratégie publique
de santé au service
du territoire et du citoyen

**MERCI
DE VOTRE
ATTENTION**

